



LE CANADA SE SOUVIENT

La participation des Forces armées canadiennes à la guerre du golfe Persique



INTRODUCTION

Le Canada a souvent participé à des efforts de paix entrepris à l'étranger, sous l'égide d'une organisation internationale comme les Nations Unies (ONU). Toutefois, certains des efforts militaires auxquels le Canada a participé dans le cadre d'une opération internationale au cours des 50 dernières années n'étaient pas des missions de paix. De fait, le Canada a également participé à l'occasion aux mesures militaires prises contre des pays agresseurs qui privaient les gens de droits de la personne fondamentaux.

Nombreux sont les Canadiens et les Canadiennes qui ont bien connu la guerre du golfe Persique ayant eu lieu au début des années 1990. En fait, plus de 4 000 membres des Forces armées canadiennes ont servi dans la région du golfe Persique en 1990-91; la situation y était alors tendue et divers pays avaient mis sur pied une force internationale chargée de faire sortir du Koweït les forces d'invasion de l'Irak, un pays voisin. Après l'intervention, des Canadiens et des Canadiennes ont continué de servir dans la région, dans le cadre de missions de maintien de la paix et d'application de l'embargo.

GOLFE PERSIQUE

L'Iraq et le Koweït sont deux pays arabes voisins qui se trouvent au cœur du Moyen-Orient, une région du monde qui est riche en pétrole comme en histoire. En fait, de nombreux archéologues croient que la civilisation serait née dans le « croissant fertile », qui englobe les terres situées entre le Tigre et l'Euphrate, deux fleuves

qui traversent l'actuel Iraq.

Au cours du 20^e siècle, l'Iraq et le Koweït ont accédé à leur indépendance. Toutefois, les relations entre les deux pays n'ont jamais été des plus harmonieuses. Les Iraquiens ont toujours cru que les terres constituant le Koweït faisaient réellement partie de l'Iraq et qu'on exploitait illégalement les champs pétrolifères qui s'y trouvent. Vers la fin des années 1980, la tension entre les deux pays s'est accrue et les relations se sont beaucoup envenimées. Le 2 août 1990, la situation a atteint un point critique lorsque l'Iraq a envahi le Koweït, qui s'est rapidement trouvé sous la domination de ce grand pays voisin.

LE MONDE INTERVIENT

L'ONU, de même que plusieurs pays individuels, a condamné cet acte jugé à la fois insolent et agressif. Le Canada s'est joint à une coalition internationale dirigée par les États-Unis, dont la mission consistait à libérer le Koweït. Réunissant 35 pays, la coalition menait ses opérations en vertu du mandat conféré par une résolution des Nations Unies qui autorisait le recours à la force. À la fin de 1990 et au début de 1991, les militaires des Forces armées canadiennes et des forces d'autres pays se sont rendus dans la région afin de préparer l'épreuve de force qui s'annonçait.

Comme l'Iraq n'avait pas respecté la date limite qu'avait imposée l'ONU pour le retrait des forces iraquiennes du Koweït, les forces de coalition entamèrent une campagne

aérienne vigoureuse. Une offensive terrestre suivit, au cours de laquelle les blindés et les soldats de l'infanterie ont réussi à repousser rapidement les forces iraquienne hors du pays. Ayant rempli son mandat de libérer le Koweït, la coalition interrompit les opérations militaires et appela à un cessez-le-feu, que l'Iraq accepta le 3 mars 1991. Saddam Hussein et ses forces avaient perdu la guerre, mais Hussein détenait encore le pouvoir en Iraq. Il continuerait de diriger le pays pendant plus de 12 ans, jusqu'à ce qu'il soit destitué de son pouvoir lors de la seconde guerre du Golfe en 2003.

Après la guerre, les troupes canadiennes sont restées dans la région; elles faisaient alors partie d'une force de maintien de la paix de l'ONU qui avait pour mission de surveiller la zone démilitarisée située le long de la frontière entre l'Iraq et le Koweït, d'enquêter sur les violations du cessez-le-feu et de mener les opérations de déminage. De plus, le Canada a participé aux opérations d'une Commission spéciale dont le mandat consistait à repérer les installations servant à la production d'armes biologiques, chimiques ou nucléaires. Au large, les navires de guerre canadiens ont également participé aux opérations de la Force multinationale d'interception et aidé à veiller à l'application des sanctions économiques infligées à l'Iraq après la guerre du Golfe.

FAITS ET CHIFFRES

- Le groupe opérationnel naval du Canada a pris part aux opérations nécessaires à l'arraisonnement de navires suspects naviguant dans la région; il était constitué des destroyers NCSM *Terra Nova* et NCSM *Athabascan*, ainsi que du ravitailleur NCSM *Protecteur*.
- À partir des bases canadiennes situées au Qatar, un pays occupant une péninsule sur le golfe Persique, les escadrons de chasseurs à réaction CF-18, dont l'effectif

s'élevait à environ 500 personnes, exécutaient des missions de surveillance aérienne, d'escorte et de reconnaissance au combat. Pour la première fois depuis la guerre de Corée, les Forces armées canadiennes s'étaient engagées dans des opérations de combat air-sol lors d'un conflit

- Dans un hôpital de campagne canadien, un personnel de 530 personnes soignait des Britanniques et des Iraquiens blessés, en collaboration avec le personnel de la division britannique.
- Le groupe de transport du Commandement aérien veillait au transport par avion du personnel et du matériel.

HÉROS ET BRAVES

Un après-midi torride à Koweït, un camion faisant partie d'un convoi s'est soudainement enflammé; de nombreux soldats américains ont été blessés dans la série d'explosions qui a suivi et qui a causé une panique généralisée. Sous le commandement du Capitaine Fred Kaustinen, commandant par intérim du 1^{er} Régiment du génie, 50 militaires sont intervenus sans délai, fournissant sur place des soins d'urgence et participant aux opérations nécessaires à l'évacuation sanitaire des blessés.

Les opérations ayant permis de faire respecter l'embargo imposé à l'Iraq après la guerre pouvaient également s'avérer dangereuses. En 2001, lorsque le NCSM *Winnipeg* a intercepté un pétrolier afin d'interroger l'équipage sur la cargaison, l'équipe d'arraisonnement, constituée de quatre personnes, dont le Maître de 2^e classe (M 2) Swann qui la menait, a dû monter de force à bord du navire, où un groupe de contrebandiers enragés et récalcitrants les attendaient. Malgré les



circonstances difficiles, le M 2 Swann a su maîtriser rapidement la situation. On a pu ainsi saisir avec succès le navire et sa cargaison de 7 000 tonnes de pétrole de contrebande.

Lors de la guerre du Golfe, des soldates ont participé pour la toute première fois aux opérations de combat. Cela a été d'autant plus difficile pour ces pionnières puisqu'elles ont dû servir dans des pays musulmans où les rôles attribués traditionnellement aux hommes et aux femmes étaient très différents de ce qu'elles avaient connu au Canada.

SACRIFICES

Les théâtres de guerre comme celui du golfe Persique au début de 1990 présentent de nombreux dangers. Dans une zone de guerre moderne, les soldats sont exposés à des risques autres que ceux qui figurent parmi les plus évidents, dont les tirs ennemis et les mines terrestres. Les incidents liés aux tirs amis, les accidents de véhicule, les maladies mystérieuses et le stress psychologique lié au service dans des conditions difficiles peuvent laisser des séquelles profondes, dont les effets continuent souvent à se faire sentir toute la vie durant.

Heureusement, aucun membre des Forces armées canadiennes n'est mort pendant la guerre du Golfe. Cependant, 158 membres du personnel canadiens sont morts au cours des efforts de notre pays en Afghanistan. Ils occupent une place d'honneur aux côtés de leurs collègues militaires du Canada qui ont fait le sacrifice ultime de leur vie au pays pendant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale et la guerre de Corée.

PROGRAMME LE CANADA SE SOUVIENT

Le programme Le Canada se souvient d'Anciens Combattants Canada incite les Canadiens et les Canadiennes à se renseigner sur les sacrifices et les réalisations de tous ceux et celles qui ont servi et qui continuent de servir leur pays en temps de guerre et de paix. Il invite aussi les citoyens à prendre part aux activités commémoratives qui aident à préserver l'héritage qu'ils nous ont légué et à le transmettre aux générations à venir.

Pour en apprendre davantage sur le rôle qu'a joué le Canada durant les missions de soutien de la paix, consultez le site Web d'Anciens Combattants Canada à l'adresse veterans.gc.ca ou composez, sans frais, le **1-866-522-2022**.

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE

- Anciens Combattants Canada : veterans.gc.ca
- Passerelle pour l'histoire militaire canadienne : www.cmhg.gc.ca
- Association de vétérans du maintien de la paix : www.cpva.ca/index_f.htm
- Association canadienne des vétérans des forces de la paix pour les Nations Unies : www.cavunp.org/index_f.html
- Légion royale canadienne : www.legion.ca

Cette publication est disponible dans d'autres formats sur demande.

